



SANTÉ MENTALE FRANCE

Programme Aides aux Projets Vacances 2020

Note d'information complémentaire

Soutenir le départ en vacances des personnes en situation de handicap psychique

Grâce au programme Aides aux Projets Vacances (APV), les personnes en situation de handicap psychique ainsi que leurs proches peuvent se voir attribuer une aide pour financer une partie de leurs projets de départ en vacances.

En 2020, **trois commissions** ont été organisées afin de répondre à un maximum de demandes dans un contexte sanitaire très compliqué.

Face à cette situation complexe, et afin de répondre à de nouvelles demandes de départ en vacances en fin d'année, nous mettons en place une **quatrième commission** le mardi 10 novembre 2020. Seuls les projets débutant avant le 31 décembre y seront examinés.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter par mail : apv@santementalefrance.fr. De même, une permanence téléphonique sera assurée par Gérard Sadron le lundi et le jeudi entre 10 heures et 15 heures au 06 68 87 38 69.

En partenariat avec l'Agence
Nationale pour les Chèques-Vacances



Accompagner – Soigner - Entreprendre

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
31 rue d'Amsterdam - 75008 Paris
01 45 96 06 36
santementalefrance@orange.fr
www.santementalefrance.fr